Plan de Revallon

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Plan de Revallon

Autre nom :

Code hydrographique : 73PNV1420

Nom du grand ensemble : L'Arc de sa source au Ribon inclus **Code :** W100

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: **X** 972479.2689 **Y** 2043752.079

Altitude moyenne (m) : 2157

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : Parc National de la Vanoise

Coordonnées : 04 79 62 30 54

Date d'établissement de la fiche : 15/11/2007

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

---

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence de sols hydromorphes
- présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts :

Remarques :

---

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.459702651741

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 476.065524649338

Types de milieux Corine Biotope

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification Zone d'expansion des eaux en période de crues

Critère ralentissement du ruissellement

Justification Zone de stockage des eaux ralentissant le ruissellement

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification Relargage d'eau en période d'étiage

Critère rôle naturel de protection contre l'érosion

Justification Présence d'une végétation adaptée limitant l'érosion

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification Site permettant le développement d'espèces inféodées aux zones humides

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification Zone de pâturage

4.4 - Intêret patrimonial

Critère HABITATS

Justification Présence d'un habitat d'intérêt communautaire

Critère FLORISTIQUES

Justification présence d'espèces protégées

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : ra11

Znieff 1ère génération : 820002478

Znieff 2ème génération : 73180008

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires : znieff2 n°7350 Haute vallée de la Maurienne

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Parc national, zone périphérique

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Présence d'un habitat d'intérêt communautaire
présence d'espèces protégées